



Monter un projet Développement Durable dans mon établissement

1. Choisir un projet en cohérence avec les 5 thématiques de la Démarche des Lycées Éco-Responsables :

Biodiversité, gestion des déchets, gestion de l'eau, énergie, santé et alimentation

Ex : Biodiversité > création d'un jardin pédagogique

Gestion des déchets > mise en place du tri des biodéchets

Gestion de l'eau > mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie

Energie > éclairage basse consommation

Santé et alimentation > convention GAB (Groupement des Agricultures Biologiques) pour l'insertion de produits bio dans la restauration scolaire

2. Former un comité de pilotage pour la bonne réalisation du projet :

Mobiliser des adultes : impliquer le proviseur, le gestionnaire, les agents et les enseignants

Mobiliser des élèves : recruter des éco-délégués volontaires

3. Réaliser un état des lieux et identifier des missions précises pour la mise en œuvre de votre projet :

Que devez-vous faire concrètement ? Quels objectifs ? Quelle durée ? Quel calendrier ? Qui impliquer ? Quels partenaires contacter ? Quelles ressources financières et matérielles nécessaires ? Quels résultats attendus ? ...

4. Communiquer et valoriser vos actions au sein de l'établissement tout au long du projet à l'aide de nombreux outils

Ex : Affichages, événements internes, vidéos, articles, site internet, réseaux sociaux, badges éco-délégués, passeports éco-délégués...?

5. Evaluer votre action en amont et en aval du projet à l'aide d'indicateurs

Ex : nombre d'élèves sensibilisés, kilos de déchets collectés, nombre de graines conservées, nombre de végétaux plantés...

Exemple de fiche projet

Intitulé du projet :

Chef de projet / référent DD :

Responsable de l'action :

Description du projet :

- Descriptif
- Objectif
- Résultats attendus
- Positionnement dans le projet

Méthodologie :

- Liste des actions à mettre en œuvre
- Organisations pour chaque action :
 - Un responsable de l'action
 - Un comité de pilotage
 - Un calendrier
- Moyens à mettre en œuvre pour chaque action :
 - Le diagnostic
 - L'étude des objectifs
 - La mise en œuvre
 - Les indices d'évaluation
 - La communication

Personnes ressources (à définir pour chaque action) :

- Responsable de l'action
- Autres membres de l'équipe Action
- Partenaires
- Autres personnes

Ressources nécessaires :

- Moyens financiers
- Moyens matériels
- Support Technique
- Communication

Evaluation de l'action dans le temps :

- 1^{ère} phase : visite des lieux
- 2^{ème} phase : diagnostic
- 3^{ème} phase : organisation (définir qui fait quoi)
- 4^{ème} phase : définition indices, évaluations
- 5^{ème} phase : communication
- 6^{ème} phase : mise en œuvre
- 7^{ème} phase : évaluation indices et organisation